



Le Directeur de l'INAO  
à  
Mr Le Préfet des Alpes Maritimes  
Préfecture des Alpes-Maritimes  
Direction départementale de la protection des  
populations des Alpes-Maritimes.  
Service environnement  
CADAM 147, Boulevard du Mercantour  
Bâtiment Mont des Merveilles  
06286 NICE CEDEX 3

A l'attention de Madame Jocelyne Blondeau

Le Délégué Territorial

Dossier suivi par Patrice JADULT

Tel. : 04.94.35.74.67

Fax : 04.94.65.89.43

Mél : p.jadault@inao.gouv.fr

Ref.. :PJ : 0630092015

Objet : Installations classées soumises à autorisation.

Société : LAFARGE CEMENTS.

Demande d'autorisation d'exploiter une installation de valorisation énergétique de déchets non dangereux sur le site de l'usine déjà existante située sur la commune de Contes.

Hyères, le 30 septembre 2015.

Par courrier en date du 22 septembre 2015, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, la demande d'autorisation d'exploiter une installation de valorisation énergétique de déchets non dangereux sur le site de la cimenterie située sur la commune de Contes présentée par la société LAFARGE CEMENTS.

La commune de Contes est incluse dans les aires géographiques des AOC : «Huile d'olive de Nice », «Olive de Nice » et dans les aires géographiques des IGP : « Agneau de Sisteron », « Méditerranée », «Alpes-Maritimes», « Miel de Provence ».

Après étude du dossier, je vous informe toutefois que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où la de valorisation thermique de déchets non dangereux n'entraînera pas d'augmentation significative supplémentaire des concentrations et des flux de polluants émis, ce projet n'affecte pas l'activité des AOC et IGP concernées.

Le Directeur Jean-Luc DAIRIEN  
Et par délégation le Délégué Territorial  
Pascal Laville

INAO - Unité Territoriale

Ingénieur Terroir

Parc Tertiaire Valgora

Bâtiment C

Avenue Alfred Kastler

83160 La Valette du Var

TEL. 0 494 357 467 / TELECOPIE : 0 494 658 943

www.inao.gouv.fr